

## Agent comptable (H/F) de l'Université de Bretagne-Sud (UBS)

|   |  |
|---|--|
| <b>Fonctions</b>                              | Emploi d'agent comptable de l'université de Bretagne Sud (groupe II)   |
| <b>Position</b>                               | Détachement ( <a href="#">Décret n° 85-986 du 16/09/85 modifié, art 14 1°</a> ) sur emploi d'agent comptable d'EPSCP.  |
| <b>Durée</b>                                  | 4 ans renouvelables (durée minimale d'affectation de 3 ans)<br>A son terme, le détachement initial pourra, le cas échéant, être renouvelé.   |
| <b>Date de vacance</b>                        | 1 <sup>er</sup> septembre 2024   |
| <b>Date de publication</b>                    | 10 avril 2024  |
| <b>Date limite de retour des candidatures</b> | Envoi des candidatures au Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A <b>au plus tard le 10 mai 2024</b>  |
| <b>Grade</b>                                  | L'article 6-1 du décret n° 98-408 du 27 mai 1998 modifié précise les conditions statutaires pour être nommé dans l'emploi d'agent comptable d'EPSCP du groupe II.<br>Peuvent être nommés :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>➤ les cadres justifiant d'au moins huit ans d'ancienneté dans un corps de catégorie A et ayant atteint au moins l'indice brut 705</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ les cadres ayant occupé pendant quatre ans au moins un emploi fonctionnel d'agent comptable d'EPSCP du groupe III.</li> </ul>   |
| <b>Affectation</b>                            | Université Bretagne Sud<br><a href="http://www.univ-ubs.fr">Université Bretagne-Sud (UBS) : http://www.univ-ubs.fr</a>   |
| <b>Adresse d'affectation</b>                  | 7, rue André Lwoff – 56 000 VANNES   |
| <b>Rémunération</b>                           | Dans le cadre d'un détachement sur <a href="#">emploi d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel du groupe II</a> :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un traitement indiciaire lié au classement dans le statut d'emploi d'agent comptable d'EPSCP (indice sommital HEA)</li> <li>➤ Une NBI de 40 points : 2 328,01 € bruts/an.</li> <li>➤ Un régime indemnitaire fondé sur le dispositif du RIFSEEP : une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) dont le montant est déterminé par l'établissement dans la limite d'un plafond de 28 050 € annuel bruts.</li> <li>➤ Une indemnité manquement de fonds de 100 % de la hors catégorie : 5 380€ bruts/an.</li> </ul> |
| <b>Effectifs</b>                              | 12 collaborateurs (2 A, 4 B, 6 C)  |
| <b>Description</b>                            | <b>Consulter les <a href="#">pages RH</a> et les <a href="#">pages "métier"</a> dédiées aux agents comptables :</b><br><br>Remplacement d'un agent comptable en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2020.<br><br><b>A) Présentation</b><br><br>Au cœur d'une région reconnue pour sa qualité de vie, l'université Bretagne sud est un Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel implanté sur 3 sites à Vannes, Lorient et Pontivy. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle comprend 6 composantes (dont 2 IUT) et 14 laboratoires de recherche. Elle accueille près de 11 000 étudiants et compte 1100 personnels dont 550 enseignants.   |

## B) Organisation

L'agence comptable est organisée en deux pôles :

Un pôle comptabilité / recettes / rémunérations composé d'un responsable et 4 agents

Un pôle dépenses (hors rémunérations) et inventaires, composé d'un responsable et 6 agents

L'agent comptable assume la responsabilité de la gestion de l'agence comptable, en garantissant le respect strict des procédures réglementaires et en jouant un rôle actif dans le renforcement du contrôle interne financier. Il est chargé de la tenue de la comptabilité de l'établissement et de l'établissement du compte financier. De plus, il remplit un rôle essentiel en tant que conseiller et expert auprès de la direction de l'établissement, ainsi que pour toutes les entités qui en font partie. En qualité de conseiller de la gouvernance de l'établissement, il apporte son concours précieux dans la gestion et contribue aux processus décisionnels en matière financière. Son engagement en faveur de la modernisation de la fonction financière de l'établissement est également un pilier essentiel de sa mission

## C) Profil recherché

Bonne maîtrise des règles de la comptabilité générale et de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)

Capacités managériales

Capacité à s'adapter

Maîtrise de l'informatique et des outils de bureautique

Sens du relationnel et de la pédagogie

Capacité de conduite du changement

Une expérience dans une fonction similaire, la connaissance du système d'information SIFAC et l'environnement de l'enseignement supérieur serait un plus appréciable.

## D) Eléments d'activité

1 Budget principal : 102 M€ en Autorisation d'engagement dont 80 M€ en personnel, 8 M€ en investissement et 102 M€ de Crédit de paiement

1 Budget annexe : Fondation universitaire

Nombre de pièces de recettes : 4 070

Nombre de pièces de dépenses : 20 323 dont 4 961 au titre des missions

Nombre de personnes rémunérées par l'établissement : 1 136

Modalités de rémunérations : paie à façon

Nombre de régies : 28

Instruction comptable en vigueur : Instruction comptable commune des organismes dépendant de l'Etat

[Présentation des fonctions d'agent comptable sur Ulysse](#)

## Télétravail

Oui : selon les nécessités de service

## Personnes à contacter

**Pour les renseignements sur les caractéristiques du poste**, M. Jean-Roch SAUVE, Directeur Général des Services ; ([jean-roch.sauve@univ-ubs.fr](mailto:jean-roch.sauve@univ-ubs.fr))

Pour les agents non issus des Finances Publiques, il convient d'adresser impérativement la candidature à :

[de1-2candidature@education.gouv.fr](mailto:de1-2candidature@education.gouv.fr)

et

[jean-roch.sauve@univ-ubs.fr](mailto:jean-roch.sauve@univ-ubs.fr)

Copie à :

[drh.biatss@listes.univ-ubs.fr](mailto:drh.biatss@listes.univ-ubs.fr)

|   |  |
|---|--|
|   | <p><b>Pour les renseignements sur le recrutement</b> (qui ne figureraient pas déjà sur les <a href="#">pages RH</a>) :<br/>         DGFIP, Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A, pôle mobilité externe :<br/>         - Emmanuel ROBERT (<a href="mailto:emmanuel.robert1@dgfip.finances.gouv.fr">emmanuel.robert1@dgfip.finances.gouv.fr</a> ; 01.53.18.04.27)<br/>         - Caroline PETIT (<a href="mailto:caroline.petit@dgfip.finances.gouv.fr">caroline.petit@dgfip.finances.gouv.fr</a> ; 01.53.18.16.05)</p>  |
| <p><b>Autres ressources et accompagnement à la prise de poste</b></p>         | <p>Les candidats à des postes d'agent comptable au sein d'EPSCP sont invités à consulter le <b>Référentiel du métier d'agent comptable d'EPSCP</b> afin de mieux appréhender les attentes des chefs d'établissement en termes de collaboration et de positionnement :</p> <p>En prise de poste, les agents comptables d'EPSCP peuvent bénéficier d'un parcours de formation organisé par l'institut de Hautes études de l'Éducation et de la formation et par l'association des agents comptables d'Universités et d'établissements.</p> <p>Cette association organise également plusieurs fois par an des réunions d'échanges entre agents comptables de même zone géographique.</p>  |
| <p><b>Dépôt des candidatures et étapes de la procédure de recrutement</b></p> | <p>1) Les candidats adresseront <b>par la voie hiérarchique un CV, une lettre de motivation</b>, ainsi que <b>leurs 3 derniers comptes-rendus d'entretien professionnel (non transmis à l'organisme recruteur)</b>, exclusivement sous <b>format PDF</b>.</p> <p>Leur direction locale doit motiver son avis sur chaque candidature au regard de l'aptitude du cadre à exercer les fonctions sollicitées et en considération de la date à laquelle elle estime son départ possible.</p> <p>Elle adressera au Bureau Affectation, mobilité et carrière des cadres A+ et A par messagerie les candidatures accompagnées de son avis sur la BALF :<br/> <a href="mailto:bureau.rh-mobilite-carriere-a-agentcomptable@dgfip.finances.gouv.fr">bureau.rh-mobilite-carriere-a-agentcomptable@dgfip.finances.gouv.fr</a></p> <p><b>Agents comptables et cadres en mobilité externe :</b><br/>         Il leur appartient d'informer impérativement leur supérieur hiérarchique de leur démarche.<br/>         A minima, ils devront le mettre en copie de leur courriel de candidature adressé sur la BALF agents comptables.<br/>         Le supérieur hiérarchique du cadre concerné est libre de formuler un avis circonstancié à l'appui de la candidature.</p> <p>2) Afin d'informer au plus tôt le Bureau Affectation, mobilité et carrière des cadres A+ et A de leur démarche, les candidats transmettront <b>parallèlement au dépôt de leur candidature par la voie hiérarchique</b>, un second envoi de leurs <b>CV, lettre de motivation et 3 derniers comptes-rendus d'entretien professionnel</b> directement sur la BALF<br/> <a href="mailto:bureau.rh-mobilite-carriere-a-agentcomptable@dgfip.finances.gouv.fr">bureau.rh-mobilite-carriere-a-agentcomptable@dgfip.finances.gouv.fr</a></p> <p>3) Le Bureau Affectation, mobilité et carrière des cadres A+ et A examinera les candidatures des personnels, sachant qu'il est tenu compte des pratiques actuelles de gestion (délai de séjour et avis favorable de la direction locale notamment).</p> <p>4) Le Bureau Affectation, mobilité et carrière des cadres A+ et A transmettra à l'établissement les candidatures les plus adaptées au poste, accompagnées de l'avis hiérarchique. Les candidats ne doivent pas prendre rendez-vous avec la direction de l'établissement avant que le Bureau Affectation, mobilité et carrière des cadres A+ et A les y invite par courriel.</p> <p><b>Les arrêtés de nomination étant co-signés par la DGFIP, toute candidature qui ne transitera pas par le Bureau Affectation, mobilité et carrière des cadres A+ et A recueillera un avis défavorable de la part de la DGFIP.</b></p> <p><b>5) Indiquer ici la suite de la procédure (auditions internes à l'UBS et choix du candidat retenu</b></p> <p>2 phases d'entretiens avec la gouvernance de l'Université sont prévus sur le campus de Vannes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin mai</li> <li>- Courant juin</li> </ul> |

